



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement par correspondance

Question écrite n° 87842

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le Centre national d'enseignement à distance. Elle lui demande de lui indiquer le chiffre d'affaires ainsi que le budget du CNED pour l'année 2009 et pour l'année 2010. Elle le remercie de lui préciser également le montant des subventions que l'État lui attribue.

Texte de la réponse

Le chiffre d'affaires du CNED pour l'année 2009 s'élevait à la somme de 55 429 466 EUR. Il se situe à hauteur de 59 878 032 EUR dans le budget prévisionnel 2010. Le budget 2009 était à hauteur de 139 973 029 EUR et celui de 2010 s'élevait à 142 720 611 EUR. En 2009, le montant de la subvention notifiée par l'État était de 72 417 719 EUR. En 2010, la subvention était notifiée à hauteur de 71 444 351 EUR.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87842

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9865

Réponse publiée le : 9 novembre 2010, page 12249